Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902498-20260522-2026033-DE

COMMUNE DE SAINT-GOAZEC
Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à vingt heures quinze minutes en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur RIOU Brendan, Maire

Date de convocation : 12 mai 2026 Date d'affichage : 12 mai 2026
Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 14 Quorum atteint
Etaient présents : RIOU Brendan, Maire – THOMAS Anne-Laure – BRONNEC Jean-Vincent – MALTRET Aurélie - GRANNEC Catherine – GUILLOU Stéphane - GUIRIEC Erwan - QUELEN Jean-René – COÏC Iwan – BOUCHER Lucia – LEGRIS Jean-Pierre – GUILLERME Jean-Yves
Procuration : PICHERIT Loïc à RIOU Brendan et LE VEN Moira à MALTRET Aurélie
Absente excusée : TOUBOULIC Brigitte
Secrétaire de séance : BOUCHER Lucia

Délibération votée à l'unanimité

Délibération N°2026-033 remplace en partie la délibération N° 2026-022 ayant le même objet.

OBJET : DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a été nommé pour représenter la Communauté de Communes de Haute Cornouaille au SDEF et qu'il ne peut donc plus représenter la Commune pour cette même instance. Il y a donc lieu de procéder à une nouvelle élection de délégués.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a procédé à l'élection des délégués au sein du SDEF.

Délégués titulaires :	1)	PICHERIT Loïc
	2)	LEGRIS Jean-Pierre
Délégués suppléants :	1)	BRONNEC Jean-Vincent
	2)	GUILLERME Jean-Yves

Pour copie conforme
Le Maire, Brendan RIOU

